

Initiatives parlementaires

[Traduction]

Mme Daphne Jennings (Mission—Coquitlam, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Don Valley-Nord dont la motion n° 273 a été choisie et fera l'objet d'un vote.

La motion demande au gouvernement de désigner le deuxième dimanche de septembre de chaque année «Jour des grands-parents». Je connais bien ce sujet puisque j'ai présenté à la Chambre, le 22 juin 1995, le projet de loi C-259, qui visait à désigner le deuxième dimanche de septembre de chaque année journée nationale des grands-parents. Je sais que le député de Don Valley-Nord a lui aussi présenté un projet de loi similaire, mais malheureusement aucun de nos deux projets de loi n'a fait l'objet d'un vote.

Il est juste que la 35^e législature du Parlement corrige enfin ce tort fait aux grands-parents. Il n'en coûtera rien aux contribuables si le gouvernement reconnaît les personnes âgées, qui sont de plus en plus nombreuses puisque les Canadiens vivent plus sainement et plus longtemps. J'aimerais à cet instant même attirer l'attention des députés sur la tribune où des grands-parents attendent le verdict concernant la motion d'aujourd'hui.

• (1740)

L'année 1994 était l'Année internationale de la famille et, comme je l'ai dit à plusieurs reprises, la famille est l'unité de base de notre société. Nous devons faire en sorte que la famille reste solide. Il y a un phénomène de progression naturelle: Si la famille est solide, la communauté d'abord, puis les provinces et ensuite les États le sont également.

Je le répète, pour qu'un pays reste solide, ses habitants doivent être solides car un pays est le reflet des valeurs de ses habitants. Qui enseigne les valeurs aux enfants? Ce sont leurs parents. Qui a enseigné ces valeurs à ceux-ci? Ce sont leurs parents, les aînés dans chaque famille, les grands-parents et les arrière-grands-parents, ceux qui ont l'expérience et la sagesse. Nous nous rendons tous compte que la meilleure façon d'acquérir cette sagesse, c'est par l'expérience et les difficultés personnelles.

Beaucoup de personnes âgées et de grands-parents aujourd'hui sont actifs. Beaucoup font encore partie de la population active. Beaucoup travaillent pour des organismes bénévoles. Ces grands-parents et arrière-grands-parents ont fait leur juste contribution à la société. Certains continuent à en faire une. Si les Canadiens sont sages, tous montreront à leurs aînés combien ils leur sont reconnaissants.

En période d'austérité, il n'y a pas d'argent pour mettre en place de nouveaux programmes, notamment des programmes à l'intention des enfants. Les compétences indispensables pour travailler avec les enfants sont la patience, l'attention, les connaissances et l'expérience. Cela requiert aussi du temps et de l'amour. Nos aînés avaient tout cela et beaucoup font bénévolement don d'heures innombrables aux enfants.

Instituer une journée des grands-parents, c'est en fait reconnaître les petits-enfants et leur importance pour l'avenir de notre pays. En disant qu'il faut respecter les grands-parents, on renforce en fait les droits des petits-enfants.

En donnant plus d'importance au rôle des grands-parents, on reconnaît les intérêts des petits-enfants. On jette un pont entre la génération des jeunes et des vieux. Quand on voit des personnes âgées travailler avec de jeunes enfants, on s'aperçoit qu'en réalité, les différences d'âge ne créent pas de fossé. Ils ont des conversations intéressantes et se comprennent très bien. Quel meilleur moyen pourrait-on trouver, pour donner aux enfants et aux parents l'occasion de remercier les grands-parents, que d'établir une journée nationale où tous iraient visiter leurs grands-parents et leur rendre hommage?

Dans le moment, c'est un honneur pour moi de représenter les grands-parents du Canada dans leur lutte pour le droit de voir leurs petits-enfants après un divorce. Il arrive trop souvent que ces gens soient exclus de la vie de leurs petits-enfants parce que le parent qui en a la garde ne croit pas bon de laisser ses enfants continuer à voir leurs grands-parents. Ce sont souvent les grands-parents qui sont les mieux placés, en période difficile, pour maintenir un lien affectif stable dans la vie d'un enfant, au moment d'un divorce difficile. Aux États-Unis où les droits des grands-parents de voir leurs petits enfants sont reconnus, plus de 5 millions de grands-parents élèvent leurs petits enfants.

Les personnes âgées qui souhaiteraient être grands-parents sont si nombreuses qu'elles ont créé une organisation de grands-parents bénévoles. Une bonne amie à moi qui n'a jamais été mariée est devenue grand-mère bénévole il y a environ 15 ans. Ce rôle qu'elle a choisi a pris une place importante dans sa vie.

Nous avons maintenant l'occasion de reconnaître tous les grands-parents. Soyons positifs et adoptons cette motion.

Bien des députés se demandent peut-être si le reste du Canada semble croire que cette mesure est souhaitée au pays. Nancy Wooldridge, présidente de la Canadian Grandparent's Association de la Colombie-Britannique, ainsi que les membres de cette association ont écrit à toutes les municipalités de la province pour demander leur aide afin que le deuxième dimanche du mois de septembre 1995, soit le 10 septembre déjà passé, soit proclamé Jour des grands-parents. La réaction a été incroyable. J'ai ici une partie seulement des réponses, mais je crois que je devrais en faire part à la Chambre pour souligner ce qu'ont accompli ces collectivités.

Le conseil de la ville de Quesnel a proclamé le 10 septembre Jour des grands-parents. Le maire Robert Bowes a proclamé la semaine du 10 au 16 septembre Semaine des grands-parents bénévoles dans Surrey. Le 10 septembre 1995 a été proclamé Jour des grands-parents dans le district de Metchosin. Ralph Drew, maire du village de Belcarra, a proclamé le 10 septembre 1995 Jour des grands-parents.

Ted Nebbeling, maire de Whistler, a proclamé le 10 septembre 1995 Jour des grands-parents dans cette station de vacances. Le maire Robert G. McMinn a proclamé le 10 septembre 1995 Jour des grands-parents dans le district de Highlands. Au nom du conseil du village et des citoyens de Keremeos, le maire Robert White a déclaré que le 10 septembre serait Jour des grands-parents.